

Les Missions du PLIE

Le PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) vous accompagne dans vos démarches afin d'accéder à un emploi durable.

Choisir le PLIE c'est :

- ▶ Bénéficier d'un accompagnement unique et co-construit au plus proche de chez vous,
- ▶ Mettre en œuvre un plan d'actions spécifiques qui répond vos besoins (projet professionnel, formation, financements...),
- ▶ Être mis en relation avec des employeurs du territoire,
- ▶ Sécuriser votre prise de poste avec un suivi jusqu'à 6 mois.

Les Partenaires



Contact

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION GRANDANGOULÊME

Mission Développement Économique
Service Emploi, Économie Sociale et Solidaire
a.burdon@grandangouleme.fr – 05 45 93 08 38

25 boulevard Besson Bey
16000 ANGOULÊME

www.grandangouleme.fr/entreprendre-et-travailler/plie
05 45 38 60 60

Conception © Service communication de GrandAngoulême, août 2024

**PLAN LOCAL
POUR L'INSERTION
ET L'EMPLOI**
de la Communauté
d'Agglomération
GrandAngoulême



UN PARCOURS SUR MESURE POUR UN RETOUR À L'EMPLOI DURABLE

Pour qui ?

- ▶ Vous êtes actuellement à la recherche d'un **emploi durable** ou d'un projet professionnel,
- ▶ Vous résidez dans une commune de **GrandAngoulême**,
- ▶ Vous avez plus de 25 ans,
- ▶ Vous êtes **demandeur d'emploi de longue durée, bénéficiaire de l'ASS ou du RSA, travailleur handicapé ou résident d'un quartier prioritaire de la Politique de la Ville**,
- ▶ Vous souhaitez **être accompagné** dans vos démarches d'emploi

Alors prenez contact avec l'équipe du PLIE !
(coordonnées au dos du document)

L'Organisation du parcours

ORIENTATION

Vous sollicitez un 1^{er} rendez-vous en prenant contact avec l'équipe du PLIE ou en en parlant à votre conseiller France Travail ou votre travailleur social référent(e).

ENTRÉE

Votre dossier est présenté en Comité de Gestion de Parcours. Vous signez un contrat d'engagement annuel avec votre accompagnateur(trice) référent(e).

SORTIE DU DISPOSITIF

La sortie du dispositif est validée après 6 mois en formation qualifiante ou en emploi durable.



ENTRETIEN DIAGNOSTIC

L'accompagnateur(trice) du PLIE de votre territoire vous rencontre afin d'identifier votre projet et connaître vos attentes. Les objectifs de l'accompagnement sont déterminés ensemble.

ACCOMPAGNEMENT

Vous rencontrez chaque mois votre accompagnateur(trice) référent(e) pour décider des étapes de parcours à mettre en œuvre :

- ▶ Élaboration du projet professionnel,
- ▶ Accès à la formation,
- ▶ Recherche de financements,
- ▶ Techniques de recherche d'emploi...